

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250623-92-25b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2025

N° 92/25

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 16 juin 2025
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 30 juin 2025

Objet de la délibération :

Approbation des SDA et
lancement enquête publique
zonage assainissement

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	57
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	14
· Excusé(e)s :	10
· Non excusé(e)s :	14
- Votants	73

Résultat du vote	
- Pour :	73
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SEANCE DU 23 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le vingt-trois juin,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni dans la salle culturelle de la Mairie de Quingey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de juin.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Procuration Guillaume AYMOUNIN à Fabienne ARNOUX, Joel BOLE à Vincent MARGUET, Estelle BOURNEZ à Franck COLLINET, Félix CHOPARD à Jean-Claude STADELMANN, Patricia LABERTERIE à Isabelle GUILLAME, Catherine GRANDJACQUET à Marie-Pierre GRANDJEAN, Colette GROLEAU à Christophe JOUVIN, Benoit HUGON à Sandrine CLADY, Alain OUDET à Yves MOUGIN, Daniel PERNIN à Jean-Claude GRENIER, Danielle PITAVY à Véronique KELLER, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Patrick SEBILE à Bernard HUOT-MARCHAND, Sarah VIONNET à Patricia PAQUIEZ

Suppléé(e)s Laurence BREUILLLOT par Daniel BRANCHER, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU

Excusé(e) Jean-Marie DONEY, Céline DUBOIS-AUBRY, Danièle FIETIER, Nathalie KOWAL-BONDY, Elisabeth JACQUES, Romuald MAUGAIN, Joelle MAURICE, Florence PAUL, Rémy PAUL, Pierre-André VOUILLOT

Absent(e)s Henri BARBET, Christine BREUILLLOT, Claude CHATELAIN, Gérard COULET, Yves CUINET, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Didier LAITHIER, Sylvie LHERITIER, Pascal GOSSE, Florian GRILLON, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Frédéric BONNEFOI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu le Code de l'environnement,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt de doter la collectivité d'un document de planification technique et financière pour l'assainissement,

Plusieurs communes du territoire ont terminé leurs schémas directeurs d'assainissement, il appartient donc maintenant à la CCLL de les approuver officiellement.

Les Communes concernées sont les suivantes :

- Nans-Sous-Sainte-Anne ;
- Chantrans ;

- Echevannes ;
- Arc-et-Senans ;
- Montgesoye ;
- Mouthier-Haute-Pierre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250623-92-25b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2025

Par ailleurs, certaines communes doivent modifier ou réaliser un zonage d'assainissement. Ce zonage doit être soumis à enquête publique.

Les communes concernées sont les suivantes :

- Amancey ;
- Fertans ;
- Nans-sous-Saint-Anne ;
- Chantrans ;
- Mouthier-Haute-Pierre ;
- Charnay.

Une enquête publique globale est envisagée.

Après échanges, l'ensemble des membres du Conseil d'exploitation ont approuvé à l'unanimité, les 6 schémas directeurs et la mise en enquête publique des zonages cités ci-dessus.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les 6 schémas directeurs d'assainissement collectif présentés en séance,
- **DÉCIDE** de mettre en œuvre les actions recommandées selon la programmation définie,
- **MANDATE** le Président pour effectuer les démarches nécessaires à son exécution (recherche de financements, lancement des études préalables aux travaux, etc.).

Fait et délibéré en séance, le 23.06.2025

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président